



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
FAX 04.66.82.35.26
mairie.aigueze@orange.fr
www.aigueze.fr

Compte rendu du conseil municipal

Du Mardi 18 Mai 2021 à 18h30

Le conseil Municipal s'est réuni le **mardi 6 Avril 2021 à 18 H 00** sous la Présidence du Maire Charles Bascle. **Présents Charles Bascle, Alain Nicolet, Jean Grouwet Christian Marron, Esteben Ranc, Françoise Jadoul-Rietjens, Yvette Grimaud, Christel Sicard Céline Bruguier**

Procurations : Sylvain CHABOT donne procuration à Yvette GRIMAUD.

Secrétaire de séance : **Christel Sicard**

Approbation du compte rendu du précédent conseil à l'unanimité.

Délibérations :

1 Pour la révision libre des AC (Attributions de compensation)

Au vu du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées et de la délibération du conseil communautaire, il a été proposé de diminuer les attributions de compensation afin de financer de nouveaux projets. Cette diminution impacte la commune pour la somme de 210,14 Euros.

Délibération prise à l'unanimité

2 Pour soutenir la candidature de la Drôme sud pour accueillir deux réacteurs d'EPR de seconde génération.

Le Maire informe le conseil de l'intérêt économique de ce projet et des soutiens apportés à cette candidature en particulier par Mr le député Anthony Cellier, le Président de l'agglo, la CCI de Bagnols et de nombreux élus.

Le conseil municipal se prononce favorablement à la majorité

Pour 9 abstentions 1

3 Pour la motion de soutien à la forêt de Valbonne

Considérant l'intérêt écologique majeur de cette forêt le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité pour que des études scientifiques soient mises en œuvre en vue de la création d'une réserve biologique

Délibération prise à l'unanimité

4 Pour le transfert des eaux pluviales Urbaines

Vu la délibération du conseil communautaire, il convient d'adopter le rapport de la Commission d'évaluation de charges transférées concernant le transfert de la compétence de gestion des eaux pluviales à l'AGGLO

Notre commune ne possédant aucun réseau d'eau pluviale il convient de délibérer pour 0 m linéaire

Délibération prise à l'unanimité.

5 Création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe

Jean Pierre Lavastre est éligible à ce poste sur proposition du centre de gestion

Délibération prise à l'unanimité.

6 Reprise de la délibération pour la demande de subvention pour les travaux de l'Eglise auprès du conseil départemental

Délibération prise à l'unanimité

Points d'informations

Il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour s'opposer au transfert de la compétence PLU à l'AGGLO

En période de sécheresse des mesures devront être prises en vue d'économiser l'eau. Les fontaines ne fonctionnant pas en circuit fermé devront être arrêtées. Il convient de réfléchir à la mise en circuit fermé de la fontaine ST ROCH.

Une subvention de 4950 Euros a été accordée par la région pour l'achat de l'aspirateur de rue.

Des circuits VTTAE découvertes 2021 accompagnés sont organisés par Provence Occitane Aiguèze sera concerné par plusieurs passages.

Des circuits VTTAE seront tracés sur la commune

Reconduction de la convention ATD (agence technique départementale) sera reconduite pour un montant annuel de 108,50 Euros

Une animation à la passe à poisson sera organisée par le SGGGA le samedi 12 Juin à la passe à poisson. Cette animation sera suivie d'une conférence de presse du Président du SMGGA présence d'élus devant la Mairie Le rallye des 4 PBVF du Gard est prévu le 12 Juin l'arrivée et la remise des prix se fera à Aiguèze à partir de 16 h un apéritif clôturera cette manifestation.

Des lots seront demandés aux commerçants.

L'arrêté de circulation estivale prendra effet au premier juin.

Suite à notre demande Pascal Baume accepte de nous louer une parcelle de 1000 m2 (proche parking de la Font) pour l'usage de parking réservé aux habitants pour la somme de 250 euros annuel.

Mise en service de l'horodateur.

Les demandes d'extensions de terrasses à titre gracieux seront accordées dans les mêmes conditions que l'an dernier dans le respect des mesures de distanciation.

Demande de devis pour la création d'un columbarium au nouveau cimetière.

Point sur les travaux :

Réfection du chemin d'accès chez Jocteur. Finition des travaux du presbytère. Travaux pour l'agrandissement du local de la Boulangerie.

Alain Nicolet se charge de la rédaction des baux.

Point sur le fleurissement.

A AIGUEZE le 20 Mai 2021

Le Maire Charles Bascle